

# Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

.....  
*MINISTERE DE LA SANTE*

*AAO N<sup>o</sup> : 06-CPMP-2022-MS*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal Horizons du 14 Mai 2022 et dans le site de l'ARMP.
2. Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'acquisition des ambulances de soins intensifs destinées au SAMU et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture, l'acquisition des ambulances de soins intensifs destinées au SAMU. Les produits seront fournis conformément à la répartition en annexe dans un délai ne dépassant pas dix (10) semaines.
3. Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé (en toutes taxes comprises) de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces ambulances en un seul lot.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres National Ouvert
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de la Santé; Direction des Affaires Financières [medleminetolba@yahoo.fr](mailto:medleminetolba@yahoo.fr) OU [bouna\\_78@hotmail.fr](mailto:bouna_78@hotmail.fr) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction des Affaires Financières Avenue G.Nasser (ex dispensaire Mozy) :B.P :3595 ; Tél. (222)45 29 62 01 ; Fax :(222) 454296201 Nouakchott-Mauritanie, tous les jours ouvrables (lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et Vendredi de 08heures à 12 heures.**
7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :
  - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années égal ou supérieur à vingt un millions d'ouguiyas (**21 000 000 MRU**) ;
  - Disponibilité d'une ligne de crédit ou d'une capacité d'autofinancement égale à : dix millions d'Ouguiyas (**10.000.000 MRU**)
  - Avoir réalisé au moins 1 marché de même nature, de même envergure et de même complexité que le marché objet du DAO sur les 3 dernières années;
  - Apporter la preuve que les ambulances proposés ont déjà été commercialisés dans au moins trois pays autres que celui du fabricant, dont au moins un ayant des conditions de service similaires à celles de la Mauritanie et que ces ambulances ont fonctionné de manière satisfaisante pendant 5 ans

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la santé : Direction des Affaires Financières **Avenue G.Nasser (ex dispensaire Mozy) :B.P :3595 ; Tél. (222)45 29 62 01 ; Fax :(222) 454296201 Nouakchott-Mauritanie** mail : [medleminetolba@yahoo.fr](mailto:medleminetolba@yahoo.fr) OU [bouna\\_78@hotmail.fr](mailto:bouna_78@hotmail.fr) , contre le paiement non remboursable au Trésor Public d'un montant de dix mille (10.000 MRU)
9. Paiement non remboursable de dix mille ouguiyas (10.000 MRU) ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement au Trésor Public. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard **le mardi 20/09/2022 à 12 h TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS), Ilot ZRB, lot N 500, à l'Ouest du Carrefour BANA BLANC à côté de la lunetterie OPTIKO, Nouakchott-Mauritanie, le, 20/09/2022 à 12h.**
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :Cinq cent vingt mille d'Ouguiyas (**520.000 MRU**) ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

*Le Secrétaire général*

*Mohamed Lemine Mohamed El Hadj*